

LES SEMEUSES LIGNÉES

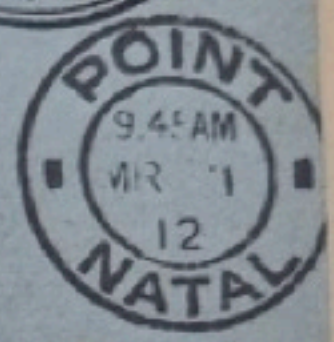
15 centimes vert - gris

OBLITERATION REPUBLIQUE FRANCAISE ILES KERGUELEN



Monsieur Max BEGOUEN-DEMEAUX

passage des Orphelines



LE HAVRE

(France)

Enveloppe affranchie à 20 centimes par un exemplaire du 15 centimes vert-gris et cinq exemplaires du 1 centime gris au type Blanc, tarif de la lettre du troisième échelon de poids (50g à100g) du 1 mai 1910.
Lettre transportée par le transport norvégien JEANNE D'ARC de l'armement Storm, Bull & Co.
Départ de Port JEANNE D'ARC le 19 février 1912, arrivée à Durban le 1 mars 1912.
Courrier transporté en France par paquebot d'une ligne régulière.
Oblitération par le cachet RESIDENCE de France et cachet de transit POINT NATAL le 1 mars 1912.
Arrivée au HAVRE le 25 mars 1942.

15 Centimes vert - gris type 4

L'affranchissement spécial à bord du paquebot " OXUS "

En novembre 1906, l'agent des postes à bord du paquebot " Oxus " étant dépourvu de timbres-poste à 10 centimes, fit couper des timbres à 15 centimes pour leur donner la valeur de 10 centimes correspondant au tarif d'affranchissement des cartes postales.

Il fit apposer sur les timbres coupés, la surcharge à l'encre violette : " Affranchissement spécial faute de timbres à 10 cent. ".



*Timbre de 15 centimes coupé aux 2 / 3 pour correspondre a une valeur faciale de 10 centimes.
Surcharge violette : Affranchissement spécial faute de timbres à 10 cent.
Oblitération par le timbre à date du paquebot "Oxus" : LA REUNION à MARSEILLE L.V. N°4
du 19 novembre 1906 sur carte postale de Madagascar.*

15 Centimes vert - gris type 4



Lettre "légalisée" affranchie à 25 centimes, tarif du 1 avril 1920.
Au verso, légalisation par timbre fiscal de dimension de 1 franc et mention :

Enregistré à Torigni sur Vire, le 10 mai 1920
Folio 99 Case 310 Reçu trois francs 75 centimes
Décimes compris

Oblitération par timbre à date type A3 de TORIGNI sur VIRE du 14 mai 1920.

LES SEMEUSES LIGNEES

Les marques de fortune de la Libération 1918 - 1919

Dans les départements conquis par les troupes allemandes durant les hostilités, (Aisne, Ardennes, Meurthe et Moselle, Nord, Oise et Pas de Calais) les services de poste étaient assurés par l'autorité allemande qui utilisa son propre matériel.

Durant la période d'occupation, les bureaux de poste des départements ne disposant plus des timbres à date et cachets, suite au retrait des forces et de la Poste Allemande, créèrent des griffes et cachets en attendant la réception des nouveaux timbres à date et cachets français.



Affranchissement composé au tarif du 1 janvier 1917 pour la lettre intérieure du 1^{er} échelon de poids.
Lettre : 15 centimes + recommandation : 25 centimes, soit 40 centimes.

Annulation des timbres par la griffe verte de SOLESMES (Nord).
Timbre à date d'arrivé de PARIS XVIII DISTRIBUTION du 4 avril 1919.

LES SEMEUSES LIGNEES

15 Centimes vert-olive type 4, surchargé F.M

Surcharge noire imprimée à plat, émis en juillet 1904.



Millésime 4, année 1904



Sans point après le M



Millésime 5, année 1905



Non dentelés



Lettre d'un militaire au Tonkin, oblitération de NUI DEO du 2 février 1906



90 c. Paix surchargé « F »
 L'usage des Réfugiés Espagnols
 comporte, avons nous déjà
 dit, assez nombreuses variétés,
 l'expression étant assez défec-
 tive. La principale consiste en
 « un point baladeur ». Qu'on re-
 trouve toujours à droite de la pe-
 tite branche horizontale de l'F
 (F ←), tantôt un peu au-dessus,
 tantôt un peu au-dessous. Elle
 occupe diverses cases de la feuille,
 suivant les planches (paires et im-
 paires). Nous l'avons vue aux cas-
 es 6-15-52-59-66-48-72-86-91. Sur
 le 81^e de certaines planches, on
 trouve à la même place une sorte de
 parenthèse se présentant ainsi :
 F ()



Paires aux deux types avec intervalle

N° LOT:

Qualité: **

Nb TP 8

Cote: 2800

Mini: 60

Code pays: 1005

Catégorie: 42

N° Y&T: N10R

Code qualité:

DESIGNATION:

N10R: 50 c Mercure en bloc
de 8 avec joint, signé THIAUDETB

Vendeurs:

Doublons:

Code Li.



Paires aux deux types avec intervalle



LIBERATION de NIORT

N^{OS} 1/11 en paires aux deux types



DIJON - 18 - 19 avril 1942
(Journée du Timbre)



EXPOSITION PHILATÉLIQUE
DE
DIJON

18-19 Avril 1942

MONSIEUR

ROBERT HOUDART

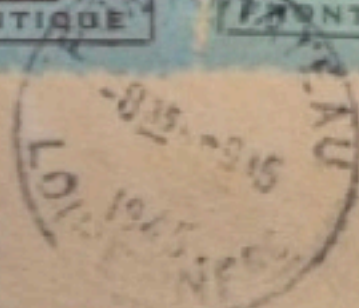
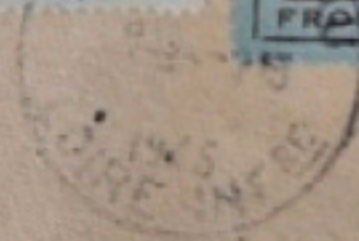
I, rue de la Liberté

DIJON





1946 . - Timbre du Ravitaillement



Monsieur Rajouan

F. 9 St. Michel

Guérande

Louis de la

Le timbre de Gaulle

L'article de M^{rs} Emmanuel Buis, paru dans l'Echo de Janvier, nous a valu un copieux courrier. Les philatélistes qui ont fait de la réclamation — de nos lettres — connaissance avec le 1 F. 50 à l'effigie du général de Gaulle, et l'un d'eux en particulier, le Docteur Lanchère, nous apporte d'intéressantes précisions sur l'origine et la destination de ce timbre.



Voici ce que notre aimable correspondant nous écrit :
« Ce fut à Nice et par le mouvement « Combat » qu'il fut conçu, gravé et imprimé en Juin 1943. Le graveur fut Robert Thoin, typographe de son état, qui mourut torturé par le Gestapo le 2 Février 1945 à Nice. Les imprimeurs furent Georges Fonat et M^{rs} Théophraste Houde, actuellement à Nice.

« La date de nos timbres ayant servi à l'impression est dans nos archives.

« En accord avec des postiers résistants nous devions faire par milliers des enveloppes timbrées à l'effigie du général de Gaulle à une date précise, je crois, au 28 Juillet 1943. Certains de nos membres trop imprudents divulguèrent la date et ce fut ainsi que dès le début de Juillet de nombreuses enveloppes portant ce timbre furent postées et interceptées. Certains le firent en collant consciencieusement le timbre adhésif à 1 F. 50 avec le sucre et je possède dans ma collection deux enveloppes de cette nature que je n'étais adressées à moi-même et qui portaient la date du 23 Juillet 1943.

« Certains « collaborateurs » reçurent de telles lettres bourrées de menaces, si bien que la police nicoise s'émut. Une enquête fut entreprise auprès des destinataires mais n'aboutit pas. Faut-il à plusieurs milliers le nombre d'enveloppes portant le timbre de Gaulle ayant passé par la poste en Juillet 1943.

« Il y eut deux émissions de ce timbre : la première de neuf timbres, sans surcoût extérieures, se rapprochant davantage de la couleur verdâtre du 1 F. 50 Nîtain ; la seconde est de teinte plus claire à cause des difficultés rencontrées dans l'impression. La dentelure est toujours faite à la main.

« Un certain nombre de ces timbres non dentelés que M. Fonat portait à Nice dentelés à M^{rs} Houde furent perdus par lui dans la rue. Ramassés par des partisans qui en ignoraient la destination ils furent collés par eux dans les rues et sur les vitrines.

« Il n'existe actuellement qu'un nombre infime de plaquettes d'origine, la plupart d'entre elles ayant été perdues ou détruites. Nous avons eu un instant l'idée d'offrir le bloc ayant servi à la composition au musée des P. T. T., mais des circonstances étrangères ont fait différer l'exécution de cette idée que je jugeais excellente car c'est le seul timbre à l'effigie de de Gaulle qui ait été imprimé dans la clandestinité.

« Je reste à votre disposition pour tous renseignements et références mais au nom du mouvement « Combat » de Nice je revendique la paternité qui lui revient ».

En attendant le timbre De Gaulle

Le journal Ce Soir du 24 Septembre a reproduit une enveloppe postée à Nantua et affranchie avec un timbre à l'effigie du général de Gaulle. Celle-ci est tout simplement rapportée sur un 1 fr. 50 à l'effigie du maréchal Pétain et il paraît que la supercherie n'a pas été remarquée par les postiers... ou tout au moins qu'ils ont fait comme s'ils ne la voyaient pas. Il paraît, en effet, que quelques lettres ainsi affranchies sont régulièrement parvenues à leurs destinataires.

J.J.B.1684

Poste restante

à

Monte-Carlo



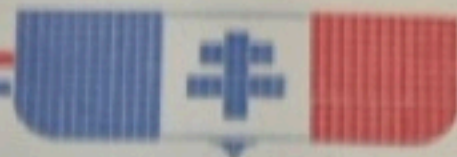
Vignette à l'effigie du Général de Gaulle





TIM





Ateliers des Faux
" DÉFENSE DE LA FRANCE "



Timbre utilisé par la Résistance Française

Exposition à Bruxelles

12 au 24 Novembre 1945

" Comment les Français
ont bafoué les Nazis "

Emission du Mouvement de Libération Nationale à Paris
(Timbre Pétain surchargé et vignette de Gaulle)



Crédit Foncier Lyonnais

A l'occasion de la libération de PARIS, il a été procédé à l'émission d'un timbre surchargé (1 fr. 50 Pétain brun) d'une **Croix de Lorraine** en surcharge épaisse, par le Mouvement de Libération Nationale. Il était accompagné, sur une enveloppe, d'une vignette du Général DE GAULLE en bleu.

Le prix de l'émission en a été de 300 fr. (au bénéfice d'une œuvre de bienfaisance du Mouvement de Libération Nationale).

Tirage officiel : 20.000 enveloppes.

Faux de l'Intelligence Service

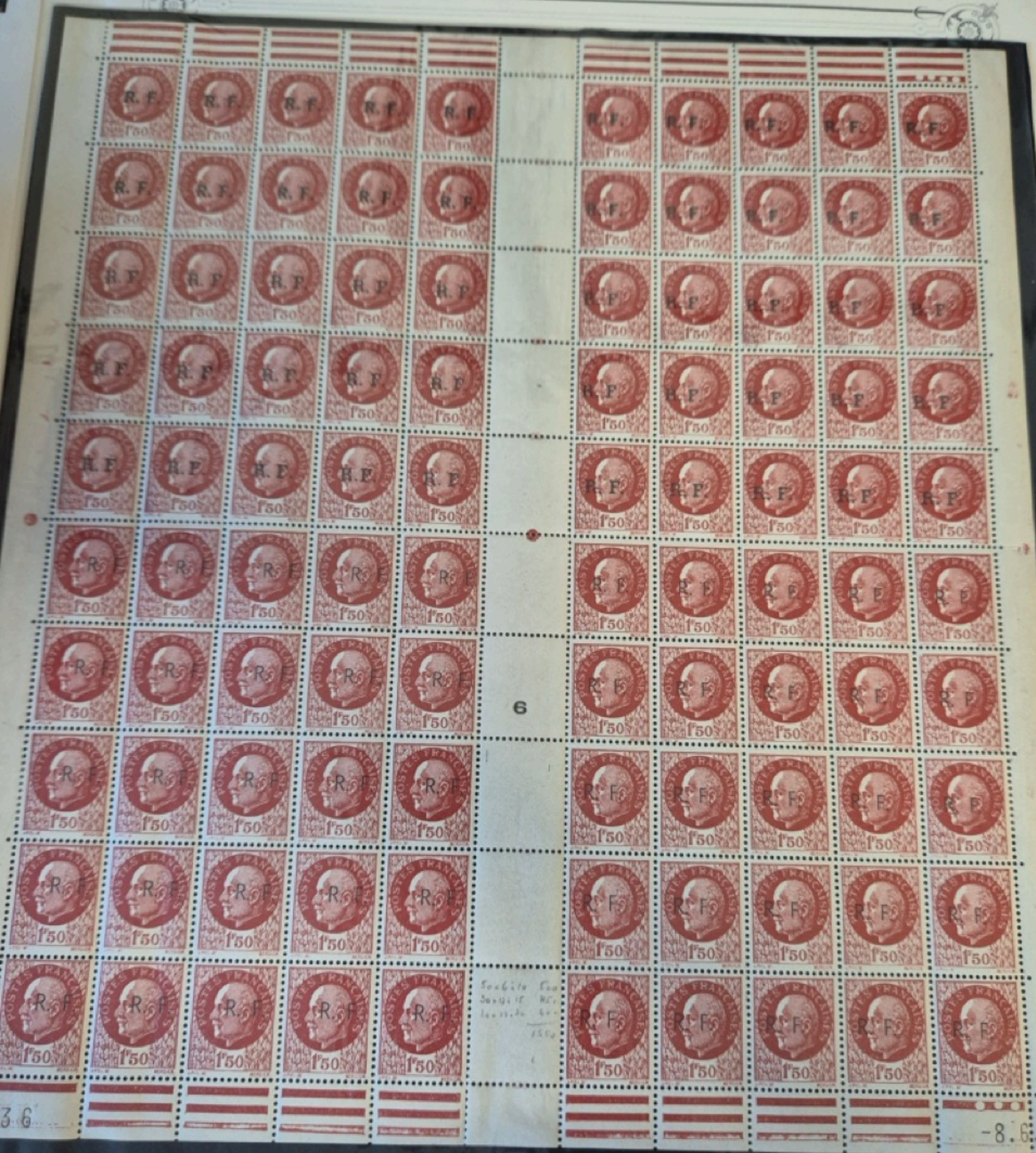




8mm



9mm



Le faux timbre "PÉTAIN"



VRAI

FAUX

VÉRITABLE TIMBRE
DE GUERRE
AYANT SERVI
DANS LA RÉSISTANCE

LE TIMBRE CLASSIQUE

Lot intégralement scanné

Lot fully Scanned

Le Timbre Classique

4 rue Drouot

75009 Paris

Tél 01 42 46 63 72

[*contact@letimbreclassique.com*](mailto:contact@letimbreclassique.com)